

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 19 JUILLET 2023**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à Monsieur le Président par le Conseil communautaire du 4 octobre 2022 ;

Considérant que le pétitionnaire Bouygues Immobilier s'est vu délivrer un arrêté de permis de construire valant permis de démolir en date du 4 mai 2022 par Monsieur le Maire de la commune de Gap ;

Considérant que compte tenu des travaux envisagés, lesquels sont situés en milieu urbain, il est de l'intérêt de la société Bouygues Immobilier et de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (autorité en charge du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement), qu'un expert judiciaire soit désigné dans le cadre d'un référé-préventif ;

Considérant la nécessité pour la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance d'être représentée par ministère d'avocat ;

**DECIDONS**

**Article 1er :** De mandater Maître Fabien BOMPARD du Cabinet ALPAVOCAT pour un montant de 480 € TTC afin de représenter la collectivité ;

**Article 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 19 juillet 2023

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : **28 JUL. 2023**  
Publié ou notifié le :



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_07_55
Objet :	Référé préventif Bouygues Immobilier
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	005-200067825-20230719-D2023_07_55-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20230719-D2023_07_55-AI-1-1_0.xml	text/xml	861 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_3372.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230719-D2023_07_55-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juillet 2023 à 11h42min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juillet 2023 à 11h42min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juillet 2023 à 11h42min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juillet 2023 à 11h57min12s	Reçu par le MI le 2023-07-28